

→ BIENVENUE

À LA CRÈCHE RIBAMBELLE !



LIVRET D'ACCUEIL

crèche parentale
12 RUE DU CENTRE
93260 LES LILAS



CONTACT : 01 48 97 87 06 - CRECHERIBAMBELLE.LESLILAS@GMAIL.COM
[HTTP://WWW.CRECHERIBAMBELLE.COM/](http://www.crecheribambelle.com/)

ENGAGEMENT ET ÉTAT D'ESPRIT

LA CRÈCHE RIBAMBELLE EST UNE CRÈCHE PARENTALE.

POUR LES PARENTS, L'INSCRIPTION DE LEUR ENFANT DANS UNE CRÈCHE PARENTALE REPRÉSENTE UN INVESTISSEMENT IMPORTANT, AUQUEL IL FAUT PRENDRE LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR AVANT DE S'ENGAGER. LA QUALITÉ D'ACCUEIL DES ENFANTS, LA VITALITÉ ET LA PÉRENNITÉ DE LA CRÈCHE DÉPENDENT DE LA PARTICIPATION ACTIVE DE TOU.TE.S.

CE LIVRET D'ACCUEIL A POUR BUT DE DÉCRIRE L'ENSEMBLE DE LA VIE ASSOCIATIVE DE RIBAMBELLE AFIN QUE CHAQUE FAMILLE PUISSE Y PARTICIPER AU MIEUX.

Inscrire son enfant à la crèche Ribambelle, c'est devenir membre actif de l'association de parents. C'est également choisir un lieu d'accueil pour son enfant où la place des parents est reconnue et où ces derniers bénéficient d'une relation privilégiée avec l'équipe pédagogique.

En tant que membre de l'association, chaque parent est convoqué aux assemblées générales et devra participer à la vie du bureau (changement de bureau en mars de chaque année)

Inscrire son enfant à la crèche Ribambelle, c'est également prendre une part active à la vie associative de la crèche en s'engageant à en être pleinement acteur.

Cette participation implique des engagements forts et obligatoires de la part des familles, sans lesquels la crèche ne pourrait fonctionner.

Les parents des 15 enfants qui rejoignent l'aventure Ribambelle partagent les valeurs de la crèche et souhaitent s'engager concrètement dans un mode de garde collectif et collaboratif.

Le fonctionnement est axé sur une forte collaboration entre professionnelles et parents qui implique un engagement associatif important de la part des parents.

Ils sont chargés de faire fonctionner la crèche d'un point de vue administratif et logistique en lien avec les professionnelles.

- une permanence de 4 heures hebdomadaires auprès des enfants.

- La participation obligatoire aux assemblées de parents (AG ou CA toutes les 6 semaines) et aux réunions pédagogiques parents/équipes de professionnelles (1 par trimestre).

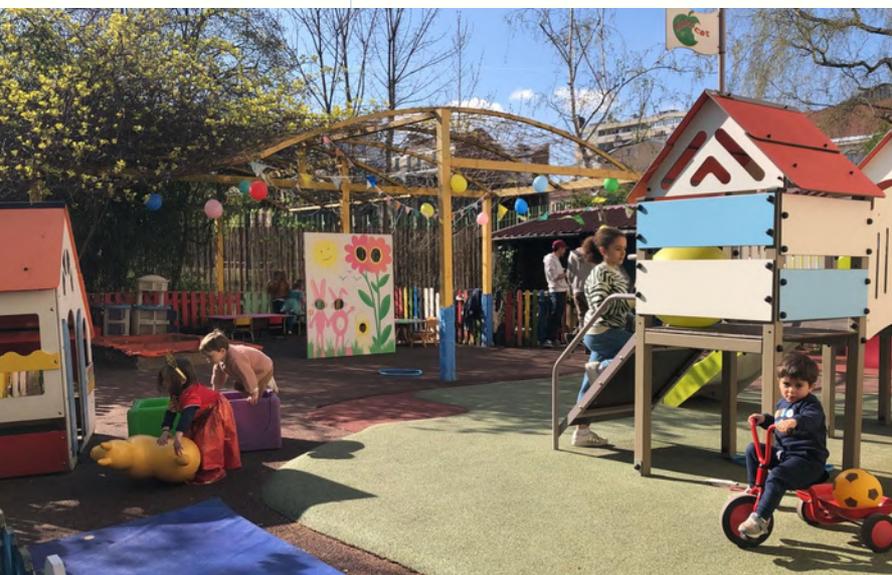
- Une participation à 4 week-ends par an est demandée (créneau de 2-3 heures pour les we ménage, bricolage, forum des associations et brocante)

- De multiples aléas et urgences nécessitent souplesse et réactivité de la part des familles.

- De plus, les familles s'investissent soit dans une tâche, ce qui équivaut à environ 3 heures de travail bi-hebdomadaire, soit dans la vie du bureau associatif puisque les parents qui siègent au bureau assument les responsabilités d'employeurs (changement de bureau en mars de chaque année

- réunions préparatoires au CA et travail régulier pour le fonctionnement de la crèche.

Chaque année le collectif se renouvelle. Pour maintenir une continuité dans le temps, les familles quittant la crèche accompagnent les nouveaux arrivants dans leur rôle au sein de la structure.



L'équipe est composée de 6 salariées auprès des enfants.

La crèche est dirigée par une responsable technique, éducatrice de jeunes enfants (EJE). Garante du bon fonctionnement de la crèche, elle partage son temps entre travail administratif (coordination avec les parents, planning, réunions d'équipes et accompagnement professionnel, suivi du projet pédagogique...) et présence auprès des enfants (accompagnement dans leur apprentissage de l'autonomie et de la vie sociale). Elle veille également à l'application des règles de sécurité et d'hygiène et organise l'encadrement et le déroulement de la journée.

L'équipe est complétée par une autre éducatrice de jeunes enfants (EJE), trois assistantes petite enfance et une cuisinière polyvalente.

Chaque assistante petite enfance est référente d'un groupe (bébés/moyens/grands).

Les 2 EJE sont dites « volantes » car elles partagent leur temps entre les deux groupes.

Notre cuisinière prend en charge la confection des repas, tous les jours, sur place, à partir de produits biologiques.

La crèche se donne également une mission d'accompagnement pour les nouveaux professionnels, dans ce cadre nous accueillons tout au long de l'année des stagiaires.

La crèche dispose d'un médecin référent, habilité à donner des conseils et à intervenir en cas de problème. Il ne remplace en aucun cas le médecin traitant de l'enfant mais a davantage un rôle de supervision de la collectivité.

Une psychologue accompagne également les professionnelles lors de leurs réunions d'équipe plusieurs fois par an, elle participe ponctuellement aux réunions pédagogiques.

Des ateliers avec intervenant.e.s extérieur.e.s sont proposés aux enfants au cours de l'année. Contes - Éveil musical - Éveil corporel

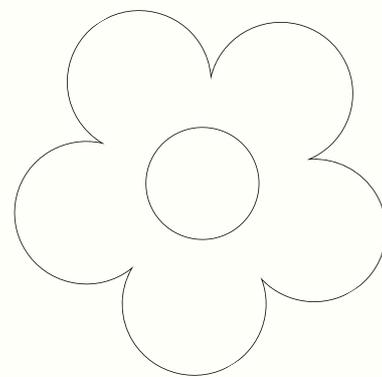
Ribambelle permet l'accueil simultané de 15 enfants répartis en trois sections :

- 3 bébés (N)
- 6 moyens (N-1)
- 6 grands (N-2)

Chaque année, en septembre, 6 nouvelles familles intègrent la crèche chez les bébés et les moyens. Dans certains cas plus exceptionnel (déménagement notamment) une place peut se libérer chez les grands. N'hésitez pas à nous consulter.



INSCRIPTION



LES CONDITIONS SINE QUA NON POUR POSTULER SONT :

1. LA FAMILLE RÉSIDE AUX LILAS (LA CRÈCHE ÉTANT SUBVENTIONNÉE PAR LA MAIRIE DES LILAS)
2. L'ENFANT A AU MOINS 2,5 MOIS EN SEPTEMBRE DE L'ANNÉE D'INSCRIPTION

UNE ATTENTION TRÈS FORTE SERA PORTÉE SUR LA CAPACITÉ DES FAMILLES À :

1. DÉGAGER A MINIMA UNE DEMI-JOURNÉE HEBDOMADAIRE DE PRÉSENCE PHYSIQUE POUR LA CRÈCHE
2. S'INVESTIR EN CONTINU DANS LE COLLECTIF VIA LES MULTIPLES RÉUNIONS QUI SE DÉROULENT CHAQUE MOIS ET QUI SONT LES GARANTES DU BON FONCTIONNEMENT DE LA CRÈCHE.
3. VOULOIR S'INTÉGRER DANS LE COLLECTIF DÉJÀ EXISTANT ET S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHÉ BÉNÉVOLE
4. AVOIR VOCATION À S'ENGAGER SUR DU LONG TERME AU SEIN DE LA CRÈCHE
5. OCCUPER UN BERCEAU À TEMPS PLEIN (5 JOURS/SEMAINE)

QUAND & COMMENT PUIS-JE INSCRIRE MON ENFANT ?

Les inscriptions commencent en janvier et se terminent en mars pour une rentrée en septembre.

Exceptionnellement si une place se libère en cours d'année, une annonce sera mise sur le site internet.

Nous demandons à chaque famille une lettre motivant sa demande et permettant de se présenter, celle-ci sera à envoyer par mail à l'adresse crecheribambelle.leslilas@gmail.com. Une réponse assurant la bonne réception de votre candidature vous sera envoyée, si ce n'était pas le cas n'hésitez pas à nous relancer par mail la semaine qui suit.

Toutes les candidatures seront étudiées par le collectif de parents et pré-sélectionnées selon nos critères pour assurer une cohésion du groupe. Par la suite, en avril, nous rencontrons les familles ayant été présélectionnées durant des entretiens à la crèche avec un parent et une professionnelle. Chaque famille recevra une réponse à leur candidature.

QUELS SONT LES TEMPS D'OUVERTURE DE LA CRÈCHE ?

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (sauf jours fériés).

Pour permettre à votre enfant de prendre le temps de partir et d'échanger avec l'équipe, nous vous demandons d'être présent au plus tard à 18h15.

Généralement, la crèche ferme 4 semaines l'été et une semaine en fin d'année.

QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

En tout premier lieu, l'âge et le sexe de l'enfant. Notre structure est divisée en 3 groupes : bébés (N), moyens (N-1) et grands (N-2).

Des places se libèrent dans chaque groupe en fin d'année : chez les bébés bien sûr, qui passent chez les moyens, mais aussi chez les moyens car nous ouvrons 3 places dans ce groupe et chez les grands en cas de déménagement ou autre... Les demandes d'anciens parents de la crèche ou de familles ayant déjà un enfant à la crèche sont examinées prioritairement.

Pour le reste, des parents ouverts, curieux et motivés sont une bonne garantie d'intégration dans l'association ! A candidature égale, nous mettons en place un tirage au sort qui nous garantit une équité dans la sélection.

QUE METTRE DANS VOTRE « LETTRE DE MOTIVATION » ?

Dans votre lettre, précisez la date de naissance de l'enfant (ou date prévue), son sexe (si déjà connu). L'âge et le sexe sont en effet un critère déterminant pour le recrutement, car cela permettra à la crèche de former des groupes mixtes et d'âges cohérents.

Précisez également les raisons qui vous poussent à demander une place en crèche parentale (nous vous recommandons de parcourir le guide présent, pour être sûrs que ce mode de garde vous correspond et que l'engagement demandé est compatible avec votre quotidien).

D'autres informations peuvent nous être utiles : mode de garde adopté précédemment (si l'enfant n'est pas un nouveau-né), professions des parents, engagement associatif...

COMBIEN ÇA COÛTE ?

La participation des familles est calculée selon le barème de la CAF. Le coût est comparable à celui d'une crèche municipale classique.

La participation demandée aux familles est forfaitaire et couvre la prise en charge de l'enfant pendant son temps de présence dans la structure, y compris les repas principaux et les soins d'hygiène, dont les couches.

En cas de changement de situation familiale et changement professionnel, il incombe aux familles de signaler leur nouvelle situation à la CAF afin de réactualiser les ressources. Le nouveau tarif est appliqué le 1er jour du mois suivant sans rétroactivité.

Les enfants réguliers sont facturés en début de mois pour le mois écoulé. La cotisation est demandée à chaque famille au mois d'octobre pour l'année scolaire.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Une journée portes ouvertes aura lieu au mois de mars, un samedi matin.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est préférable de venir aux portes ouvertes pour tous les parents souhaitant demander une place pour leur enfant.

Pour celles et ceux qui sont passés nous rencontrer, n'hésitez pas à le mentionner dans votre lettre de motivation et pour celles et ceux qui ont déjà transmis leur lettre avant la journée portes ouvertes, n'oubliez pas de nous le signifier lors de votre venue !





Une journée à la crèche parentale des Lilas

JOURNEE TYPE A RIBAMBELLE



L'ACCUEIL DU MATIN

Une professionnelle et un parent sont présents dès 8h30. Les autres professionnelles arrivent de manière échelonnée durant la matinée. Une professionnelle se rend alors disponible pour la transmission du matin dans le but d'échanger avec le parent et d'accompagner l'enfant lors de la séparation. Le parent peut prendre le temps de verbaliser à l'enfant qu'il va bientôt partir. Le matin, les trois sections sont regroupées jusqu'à 9h30. Le temps d'accueil prend fin à 10 h.



LE TEMPS DES ACTIVITÉS

À Ribambelle, l'enfant est le principal acteur de son développement. Les jeux sont mis à sa disposition grâce à l'aménagement de l'espace qui a été pensé par l'équipe professionnelle (espace bibliothèque, espace dinette, espace motricité, espace jeux, etc.). L'enfant peut décider d'aller vers ce dont il a besoin à un moment précis. Un temps de « jeu libre » est donc proposé aux enfants.

Des « jeux de table » (dessin, pâte à modeler, transvasement, motricité fine, etc.) sont également à disposition à la demande, sous la surveillance d'une professionnelle ou d'un parent.



LE REPAS

À partir de 11h30, les enfants sont invités à rejoindre les tables, à se laver les mains et à enfiler leurs bavoirs avec élastiques.

Le repas a une place importante dans le projet pédagogique. Il est préparé par une cuisinière sur place, la nourriture est la plupart du temps biologique et raisonnée. L'autonomie et le respect des goûts de chacun sont des valeurs prioritaires mises en application par l'équipe lors de ce moment de convivialité et d'échange.

Chez les grands, les enfants débarrassent eux-mêmes leurs assiettes à la fin du repas et ils se nettoient les mains et la bouche à l'aide d'un gant de toilette. Chez les moyens-petits, l'apprentissage du "savoir manger seul" débute tôt et est accompagné par les professionnelles.



LA SIESTE

Chez les bébés et les petits moyens, les professionnelles couchent les enfants en fonction de leur besoin et à n'importe quel moment de la journée. De plus, nous ne réveillons pas un enfant qui dort. Chez les moyens-grands, les enfants sont amenés à la sieste par groupe à partir de 12h30. Ce sont les professionnelles qui accompagnent les enfants.

Dans les deux dortoirs, chaque enfant a son lit, toujours à la même place, avec sa gigoteuse/couverture et tout ce qui peut l'aider à trouver le sommeil (tétine, doudou, etc.). Durant la sieste, les professionnelles s'installent avec les enfants pour les accompagner vers le sommeil. Les enfants se lèvent ensuite petit à petit selon leur temps de sieste, tous les enfants sont installés sur des lits au sol.



LE GOÛTER ET LA FIN D'APRÈS-MIDI

À partir de 15h30, commencent les goûters. Le déroulement est le même que celui du déjeuner. À l'issue du goûter, les enfants bénéficient à nouveau d'un temps de jeu libre. Lorsqu'il fait beau, ils peuvent descendre dans la cour pour profiter de l'espace extérieur.

Les parents peuvent venir chercher leur enfant à partir de 16h et ce jusqu'à 18h15. La professionnelle effectue la transmission du soir au parent venu chercher son enfant. C'est un moment d'échange privilégié entre le parent, l'enfant et la professionnelle qui permet de raconter la journée de l'enfant.

Lorsqu'un enfant fête son anniversaire, c'est au goûter qu'est partagé le gâteau, après qu'il ait soufflé sa ou ses bougie.s.